

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2013/160323 A1

(43) Date de la publication internationale
31 octobre 2013 (31.10.2013)

WIPO | PCT

- (51) Classification internationale des brevets :
G06F 3/044 (2006.01) G06F 3/041 (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale :
PCT/EP2013/058428
- (22) Date de dépôt international :
24 avril 2013 (24.04.2013)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité :
1253820 25 avril 2012 (25.04.2012) FR
1353417 16 avril 2013 (16.04.2013) FR
- (71) Déposant : FOGALE NANOTECH [FR/FR]; 125 Rue de l'hostellerie, Batiment A - Ville Active, F-30900 Nîmes (FR).
- (72) Inventeurs : ROZIERE, Didier; 79 impasse des Hêtres, F-30900 Nîmes (FR). BLONDIN, Christophe; 12 rue René Cassin, F-30900 Nîmes (FR).
- (74) Mandataire : PONTET ALLANO & ASSOCIES; 25 rue Jean Rostand, Parc Orsay Université, F-91893 Orsay Cedex (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title : METHOD FOR INTERACTING WITH AN APPARATUS IMPLEMENTING A CAPACITIVE CONTROL SURFACE, INTERFACE AND APPARATUS IMPLEMENTING THIS METHOD

(54) Titre : PROCEDE POUR INTERAGIR AVEC UN APPAREIL METTANT EN OEUVRE UNE SURFACE DE COMMANDE CAPACITIVE, INTERFACE ET APPAREIL METTANT EN OEUVRE CE PROCEDE

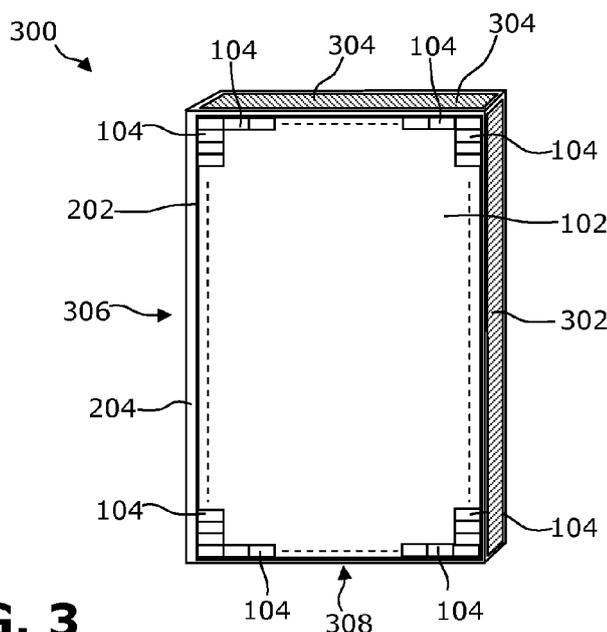


FIG. 3

(57) Abstract : The present invention relates to a method for interacting with an electronic and/or computing apparatus (300), termed the user apparatus, said user apparatus (300) comprising: - a control surface (102) furnished with a plurality of capacitive electrodes (104), and - at least one so-called neutral surface (302-308), arranged at the periphery of said control surface (102) so that none of said capacitive electrodes (104) of said control surface (102) is disposed in said neutral surface (302-308); said method being characterized in that it comprises the following steps: - detection of at least one control object disposed in contact with or opposite said neutral surface (302-308) of said apparatus (300), by utilization of the edge effect, and - triggering, as a function of said detection, at least one function in said user apparatus (300). The invention also relates to a man-machine interface for interacting with a user apparatus and a user apparatus, implementing this method.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]

WO 2013/160323 A1



La présente invention concerne un procédé pour interagir avec un appareil électronique (300) et/ou informatique, dit utilisateur, ledit appareil utilisateur (300) comprenant : - une surface de commande (102) munie d'une pluralité d'électrodes capacitives (104), et - au moins une surface (302-308), dite neutre, agencée en périphérie de ladite surface de commande (102) de sorte qu'aucune desdites électrodes capacitives (104) de ladite surface de commande (102) n'est disposée dans ladite surface neutre (302-308); le-dit procédé étant caractérisé en ce qu'il comprend les étapes suivantes : - détection d'au moins un objet de commande disposé au contact ou en regard de ladite surface neutre (302-308) dudit appareil (300), par exploitation de l'effet de bord, et - déclenchement, en fonction de ladite détection, d'au moins une fonction dans ledit appareil utilisateur (300). Elle concerne également une interface homme-machine pour interagir avec un appareil utilisateur et un appareil utilisateur, mettant en œuvre ce procédé.

« Procédé pour interagir avec un appareil mettant en œuvre une surface de commande capacitive, interface et appareil mettant en œuvre ce procédé »

5

Domaine technique

La présente invention concerne un procédé pour interagir avec un appareil électronique et/ou informatique, mettant en œuvre une surface de commande capacitive. Elle concerne également une interface homme-machine et un appareil utilisateur mettant en œuvre ce procédé.

10

Le domaine de l'invention est, mais de manière non limitative, celui des interfaces homme-machine (IHM) pour interagir avec un appareil utilisateur, mettant en œuvre une technologie de détection capacitive. Plus particulièrement, le domaine de l'invention est celui des IHM comprenant une surface de commande à technologie capacitive, pour interagir avec un appareil utilisateur sans contact avec ladite surface de commande.

15

Etat de la technique

20

La plupart des appareils électroniques de communication ou des appareils audiovisuels sont équipés d'écrans ou de surfaces de commande, communément appelées surfaces tactiles, permettant d'interagir avec ces appareils. Dans les appareils de type tablette ou Smartphone, la surface de commande est transparente. Elle est intégrée dans ou sur l'écran d'affichage de ces appareils pour augmenter la taille de l'écran d'affichage.

25

Les surfaces de commandes capacitives permettent de détecter un objet de commande, tel qu'un doigt ou un stylet, en contact avec la surface de commande ou à distance de la surface de commande.

30

Les surfaces de commande utilisant la technologie capacitive souffrent d'un phénomène indésirable, appelé « effet de bord », qu'on tente de minimiser ou ignorer pour, d'une part, éviter les interférences avec les objets environnants, et d'autre part, augmenter la portée en détection de la surface de commande. Ainsi, dans les surfaces de commande capacitives, la détection de l'objet de commande n'est prise en compte que lorsqu'il entre en contact avec la surface de commande ou lorsqu'il est présenté en regard de la surface

35

de commande. Par conséquent, si l'objet de commande est présenté sur la périphérie de la surface de commande sans être en contact avec la surface de commande, il n'est pas détecté ou n'est pas pris en compte, même s'il est en contact avec l'appareil.

5 Dans le même temps, les appareils munis d'une telle surface de commande capacitive comprennent sur le rebord ou le chant de l'appareil, plus généralement sur la périphérie de la surface de commande, des moyens de sélection additionnels pour sélectionner certaines fonctions telles que le réglage du volume, l'allumage ou l'extinction de l'écran d'affichage, etc. Ces
10 moyens de sélection peuvent comprendre au moins un bouton électromécanique ou au moins un capteur capacitif, qui viennent s'ajouter à la surface de commande capacitive, et qui augmentent la complexité et le coût de fabrication de l'appareil.

15 Un but de la présente invention est de remédier aux inconvénients précités.

Un autre but de la présente invention est de proposer un procédé d'interaction avec un appareil muni d'une surface de commande capacitive permettant de mieux exploiter les fonctionnalités offertes par la surface de
20 commande capacitive.

Un autre but de la présente invention est de proposer un procédé d'interaction avec un appareil muni d'une surface de commande capacitive rendant l'interaction avec l'appareil plus simple et plus rapide.

Enfin un autre but de la présente invention est de proposer un procédé
25 d'interaction avec un appareil muni d'une surface de commande capacitive permettant de diminuer la complexité et le coût de fabrication de l'appareil tout en préservant les fonctionnalités de l'appareil.

30 **Exposé de l'invention**

Au moins un de ces buts est atteint avec un procédé pour interagir avec un appareil électronique et/ou informatique, dit utilisateur, ledit appareil utilisateur comprenant :

- une surface de commande munie d'une pluralité d'électrodes capacitives, agencée pour détecter au moins un objet de commande situé à une distance non nulle de ladite surface de commande, et
- au moins une surface, dite neutre, agencée en périphérie de ladite surface de commande de sorte qu'aucune desdites électrodes capacitives de ladite surface de commande n'est disposée dans ladite surface neutre ;

ledit procédé étant caractérisé en ce qu'il comprend les étapes suivantes :

- détection d'au moins un objet de commande disposé au contact ou en regard de ladite surface neutre dudit appareil, par exploitation de l'effet de bord d'au moins une desdites électrodes capacitives de ladite surface de commande se trouvant à proximité de ladite surface neutre, et
- déclenchement, en fonction de ladite détection, d'au moins une fonction dans ledit appareil.

Le procédé selon l'invention permet donc d'exploiter l'effet de bord d'une surface de commande capacitive pour d'une part détecter un ou des objets de commande disposé(s) sur une surface neutre, non munie d'électrodes capacitives, et d'autre part, déclencher une ou des fonctions réalisées par l'appareil utilisateur suite à une telle détection.

Selon l'invention, un objet de commande est en regard de la surface neutre lorsqu'il est à distance de la surface neutre, tout en étant visible de la surface neutre.

Ainsi, le procédé selon l'invention permet d'exploiter l'effet de bord d'une surface de commande capacitive qui est un phénomène physique indésirable pour les procédés et systèmes de l'état de la technique, qui tentent de le minimiser, ou l'ignorer, voire l'annuler par des moyens physiques tels que des électrodes de garde ou des moyens logiciels et algorithmiques.

Ainsi, le procédé selon l'invention permet de réaliser une interaction avec un appareil muni d'une surface de commande capacitive en exploitant toutes les fonctionnalités offertes par la surface de commande capacitive.

De plus, l'interaction proposée par le procédé selon l'invention avec un appareil utilisateur muni d'une surface de commande capacitive est plus simple et plus rapide, puisque la seule détection d'un objet de commande sur

une surface neutre permet de déclencher une fonction. Ainsi, lorsque l'objet de commande est un doigt ou une main, la simple saisie par l'utilisateur de l'appareil utilisateur permet de déclencher des fonctions.

5 En outre, un appareil utilisateur muni d'une surface de commande capacitive et mettant en œuvre le procédé d'interaction selon l'invention est moins coûteux et moins complexe que les appareils actuels puisqu'il permet d'éviter l'utilisation de moyens de commande additionnels, tels que des boutons électromécaniques ou des capteurs capacitifs, en plus de la surface de commande capacitive.

10

Dans la présente demande, par « surface neutre » on entend une surface de l'appareil utilisateur, en particulier non munie d'électrodes capacitives, se trouvant en périphérie de ladite surface de commande, et présentant une frontière commune ou non avec la surface de commande.

15

La surface neutre peut être dans le même plan que la surface de commande, ou dans un plan formant un angle non nul avec le plan de la surface de commande.

20 Suivant un exemple de réalisation particulier, la surface neutre peut être formée par au moins une partie d'un rebord ou d'un chant de l'appareil utilisateur, et peut former un angle non nul avec la surface de commande. Lorsque l'appareil utilisateur est de forme générale rectangulaire, une surface neutre peut être formée par au moins une partie de deux chants opposés, voire au moins trois chants, et éventuellement sur chacun des chants de l'appareil utilisateur.

25

Suivant un autre exemple de réalisation, la surface neutre peut être agencée au niveau de la périphérie d'une face, dite d'interaction, de l'appareil utilisateur comportant également la surface de commande, et préférentiellement l'écran d'affichage, sur au moins un côté de la face d'interaction. Avantageusement, une surface neutre peut être agencée sur
30 chacun de deux côtés opposés de la face, ou sur trois côtés de la face, éventuellement sur chacun de tous les côtés de la face d'interaction.

Les surfaces de commande capacitives utilisent deux grands principes de mesure.

Le principe le plus courant met en œuvre la technologie dite « mutual capacitance » utilisant des électrodes en forme de ligne et colonne. Les lignes, respectivement colonnes, sont émetteurs excités par un signal électrique et les colonnes, respectivement lignes, sont des récepteurs. La capacité créée
5 entre chaque intersection ligne-colonne varie en fonction de la présence d'un objet ou pas. Cette technologie est peu sensible aux effets de bord car les lignes de champ sont très localisées aux intersections des lignes et colonnes.

Le deuxième principe met en œuvre la technologie dite « self capacitance ». Dans le cas de ce deuxième principe deux architectures sont
10 possible pour les électrodes capacitives : une première architecture utilisant des électrodes en forme de ligne et colonnes, et une deuxième architecture utilisant des électrodes individuelles matricielles. Dans les deux cas, les lignes de champ sont attirées très facilement vers tout objet relié à la masse, qui est plus particulièrement la tension de référence de l'objet, et il devient possible
15 de détecter un objet à distance, c'est-à-dire sans qu'il y ait de contact entre cet objet et la surface de commande. L'inconvénient de l'architecture ligne-colonne est l'impossibilité de détecter plusieurs objets : à partir de 2 objets, il apparait des fantômes, i.e. des faux objets. L'avantage de la solution matricielle est la possibilité de détecter plusieurs objets en contact et sans
20 contact.

L'invention est plus particulièrement adaptée pour une surface de commande mettant en œuvre une technologie dite « self capacitance » utilisant l'architecture matricielle.

25 Le procédé selon l'invention peut avantageusement comprendre, après l'étape de détection et avant l'étape de déclenchement, une étape de détermination de la nature d'au moins un objet de commande disposé contre la surface neutre, l'étape de déclenchement étant réalisée en fonction de ladite nature dudit objet de commande.

30 Ainsi, l'étape de détermination peut déterminer si l'objet de commande est un stylet ou un doigt ou une partie de la main, ou une main tenant l'appareil.

Lorsque l'objet de commande est une main tenant l'appareil, l'étape de détermination peut déterminer s'il s'agit de la main droite ou de la main
35 gauche, ou encore l'orientation de la main.

Lorsque l'objet de commande est un doigt de l'utilisateur, l'étape de détermination peut déterminer s'il s'agit d'un pouce de l'utilisateur ou d'un autre doigt de l'utilisateur.

5 L'étape de détermination de la nature de l'objet de commande peut comprendre les opérations suivantes :

- constitution d'un profil, dit détecté, en fonction de données de détection relatives à un ou plusieurs objets de commande détectés, en particulier simultanément, fournies par les électrodes de mesures
10 de la surface de commande
- détermination de la nature de l'objet de commande, par comparaison dudit profil détecté à une pluralité de profils prédéterminés correspondant chacun à un objet de commande dont la nature est connue.

15

Le profil détecté peut avantageusement comprendre des données relatives :

- à la position de chacun des objets de commande détectés,
- au nombre d'objets détectés,
- 20 - la distance entre, au moins deux, en particulier chacun, des objets détectés, et
- à un mouvement de chaque de commande détecté.

Par « mouvement d'un objet de commande » on entend une quantité de déplacement, une vitesse de déplacement et/ou une accélération de
25 déplacement d'un objet de commande sur la surface neutre.

Avantageusement, l'étape de détection peut comprendre, pour au moins
30 un, en particulier chaque objet disposé au contact ou en regard de la surface neutre, une détection de la position dudit objet de commande sur ladite surface neutre.

La détection de la position d'un objet de commande peut être réalisée en fonction de la position des électrodes détectant l'objet de commande par l'effet de bord.

5 L'étape de détection peut avantageusement comprendre une détection du nombre d'objets de commande disposés au contact ou en regard de la surface neutre.

Le nombre d'objets détectés peut être déterminé en fonction du nombre de groupes indépendants d'électrodes capacitives détectant un objet de
10 commande par l'effet de bord.

L'étape de détection peut avantageusement comprendre, pour au moins un, en particulier chaque objet de commande disposé au contact ou en regard de la surface neutre, une détection de la forme dudit objet de commande.

15 La forme d'un objet de commande peut être déterminée par des fonctions/algorithmes prenant en compte la force du signal de mesure de chaque électrode capacitive adjacente d'un même groupe détectant l'objet de commande par l'effet de bord.

20 Avantageusement, l'étape de détection peut comprendre une détection d'une distance entre au moins deux objets de commande disposés au contact ou en regard la surface neutre.

La mesure de la distance entre deux objets de commande détectés peut être réalisée de la manière suivante. Pour chaque objet de commande détecté,
25 l'électrode fournissant le signal de plus forte amplitude est identifiée dans le groupe d'électrodes détectant cet objet. Ensuite, la distance est mesurée entre l'électrode de plus forte amplitude détectant l'un des objets et l'électrode de plus forte amplitude détectant l'autre des objets.

La distance mesurée peut être une distance directe ou une distance
30 périphérique prenant en compte un chemin périphérique autour de la surface de commande capacitive.

L'étape de détection peut avantageusement comprendre, pour au moins un, en particulier chaque objet de commande disposé au contact ou en regard

de la surface neutre, une détection/mesure d'un mouvement dudit objet de commande.

Selon l'invention, la fonction déclenchée peut comprendre une fonction
5 d'ajustement de la valeur d'un paramètre associée à une fonction réalisée par
ledit appareil utilisateur.

Une telle fonction d'ajustement peut être par exemple l'ajustement du son, de la luminosité d'affichage, du contraste d'affichage, etc.

10 Une telle fonction d'ajustement est particulièrement pertinente lorsque
la détection comprend une détection du mouvement d'un objet de commande,
et en particulier la quantité de déplacement de l'objet de commande.

En particulier, la fonction ajustée peut être le volume sonore, qui peut être désactivée ou activée en fonction de l'étape de détection.

15 Selon l'invention, une surface neutre peut être dédiée à l'ajustement
d'une fonction prédéterminée. Par exemple, une surface neutre disposée sur
une partie haute d'un chant de l'appareil utilisateur peut être associée à
l'ajustement du son émis par l'appareil utilisateur.

20 Plus généralement, selon l'invention, une pluralité de surfaces neutres,
en particulier indépendantes, peuvent être prédéfinies en périphéries de la
surface de commande.

Au moins une de ces surfaces neutres peut être pré-associée/pré-dédiée
à une fonction prédéterminée quel que soit l'affichage réalisé ou la navigation
au sein de l'appareil.

25 Au moins une de ces surfaces neutres peut être utilisée pour déclencher
une fonction ou ajuster un paramètre, la fonction ou le paramètre en question
étant choisi ou sélectionné en fonction de l'affichage réalisée par l'appareil
utilisateur, ou de la navigation réalisée au sein de l'appareil utilisateur ou
encore par l'utilisateur suite à un paramétrage. Ainsi, une telle surface n'est
30 pas associée à une fonction unique mais peut être associée à plusieurs
fonctions différentes en fonction de l'interaction avec l'appareil utilisateur.

La fonction déclenchée peut avantageusement comprendre une fonction
de démarrage d'une application, telle que par exemple une application de prise
35 d'image ou de vidéo ou d'un jeu.

La fonction déclenchée peut avantageusement comprendre une fonction liée à l'affichage réalisée sur un écran d'affichage dudit appareil utilisateur ou d'un autre appareil commandé par ledit appareil utilisateur.

Selon un mode de réalisation préférée, la fonction déclenchée peut comprendre un allumage de l'écran d'affichage.

Par exemple, lorsque l'étape de détection détecte la saisie de l'appareil par une main, cela veut dire que l'utilisateur vient de saisir l'appareil pour interagir avec celui-ci. Dans ce cas, la détection de la main déclenche automatiquement l'allumage de l'écran de l'appareil.

Selon un mode de réalisation particulièrement préférée, la fonction déclenchée peut comprendre un déverrouillage de l'écran d'affichage, et/ou de la surface de commande.

Par exemple, lorsque l'étape de détection détecte la saisie de l'appareil par une main, en particulier la main droite, respectivement la main gauche, si l'utilisateur est prédéfini comme étant droitier, respectivement gaucher, cela veut dire que l'utilisateur vient de saisir l'appareil pour interagir avec celui-ci. Dans ce cas, la détection de la main, en particulier de la nature de la main, déclenche automatiquement le déverrouillage de l'écran d'affichage, et/ou de la surface de commande.

Selon un mode de réalisation particulièrement préférée, la fonction déclenchée peut comprendre un repositionnement d'au moins un objet, en particulier d'un bouton ou d'un symbole ou encore d'une icône associée à une fonction ou au déclenchement d'une fonction, affiché sur l'écran d'affichage.

En effet, il est possible de modifier l'affichage réalisée ou la position de boutons de commande ou d'objets affichés en fonction de la position du ou des doigts sur l'appareil utilisateur pour faciliter la visualisation des objets ou des boutons de commande affichés et éviter qu'ils soient cachés, en partie ou en totalité, par un doigt de l'utilisateur.

Il est en outre possible de modifier l'affichage réalisé ou la position de boutons de commande ou d'objets affichés en fonction de la nature, gauche ou

droite, de la main détectée, et ce pour faciliter la sélection d'un objet ou d'un bouton de commande. En effet, certaines zones de sélection plus ou moins facile à atteindre sont différentes, selon que l'utilisateur est un gaucher ou un droitier. Ainsi, il est possible d'éloigner au moins un objet affiché ou un bouton de commande du pouce de l'utilisateur, supprimer/désactiver/verrouiller certains objets/boutons de commande non exploitable en fonction de la position de la main.

Selon un mode de réalisation particulièrement préférée, la fonction déclenchée peut comprendre un ajustement d'une orientation d'un affichage réalisé sur l'écran d'affichage.

En effet, il est possible de modifier l'orientation de l'affichage en fonction par exemple de la position d'une main qui tient l'appareil. En particulier, si la détection montre que l'appareil est tenu par l'utilisateur en mode « paysage », respectivement en mode « portrait », une rotation peut être appliquée à l'affichage pour afficher les objets en mode « paysage », respectivement en mode « portrait ».

En outre, la fonction déclenchée peut comprendre une désactivation d'au moins un bouton de commande considéré comme mal placé par rapport à l'objet de commande détecté. Par exemple, un ou des boutons de commande d'une fonction peuvent être désactivées en fonction de la position d'un ou des doigts sur l'appareil ou tenant l'appareil.

Plus généralement, la fonction déclenchée peut être choisie en fonction d'une ou des surfaces neutres, contre ou en regard de la ou desquelles l'objet ou les objets de commande est/sont disposé(s).

Selon un autre aspect de l'invention, il est proposé une interface homme-machine comprenant :

- une surface de commande, munie d'une pluralité d'électrodes capacitatives, agencée pour détecter au moins un objet de commande situé à une distance non nulle de ladite surface de commande, et
- des moyens pour réaliser les étapes du procédé selon l'invention.

L'interface homme-machine selon l'invention peut en outre comprendre une couche de garde des électrodes capacitives, disposée à un potentiel (V_G), dit de garde, sensiblement égal ou exactement égal au potentiel desdites
5 électrodes de mesure.

Avantageusement, les électrodes capacitives peuvent être disposées suivant une structure matricielle, chaque électrode capacitive réalisant une mesure de capacité entre ladite électrode capacitive et l'objet de commande
10 en « self capacitance » tel que décrit plus haut.

Selon encore un autre aspect de l'invention, il est proposé un appareil électronique et/ou informatique comprenant une interface homme-machine
15 selon l'invention.

Un tel appareil utilisateur peut en particulier être un appareil prévu pour être tenu à la main par l'utilisateur lors de son utilisation.

Un tel appareil peut être de toutes les formes ; rectangulaire, carré, rond, etc.

20 Un tel appareil peut être une tablette, un téléphone, un Smartphone, une console de jeu, un PDA, etc.

Bien entendu, l'appareil selon l'invention peut être tout appareil, tel qu'un ordinateur, comprenant une surface de commande associée à un écran
25 d'affichage.

En effet, l'appareil selon l'invention comprend préférentiellement un écran d'affichage. Dans ce cas, la surface de commande peut selon un mode de réalisation préférentiel être transparente et disposée sur ou dans cet écran d'affichage, permettant de visualiser par transparence l'affichage réalisé par
30 l'écran d'affichage.

Description des figures et modes de réalisation

D'autres avantages et caractéristiques apparaîtront à l'examen de la description détaillée d'exemples nullement limitatifs, et des dessins annexés sur lesquels :

- 5 - la FIGURE 1 est une représentation schématique selon une vue de coupe d'une interface selon l'invention ;
- la FIGURE 2 est une représentation schématique d'un premier exemple d'un appareil selon l'invention mettant en œuvre l'interface et le procédé selon l'invention ;
- 10 - la FIGURE 3 est une représentation schématique d'un deuxième exemple d'un appareil selon l'invention mettant en œuvre l'interface et le procédé selon l'invention ;
- la FIGURE 4 est une représentation schématique d'un exemple de procédé selon l'invention ; et
- 15 - les FIGURES 5-8 sont des représentations schématiques de plusieurs configurations d'interaction avec un appareil utilisateur selon l'invention.

Il est bien entendu que les modes de réalisation qui seront décrits dans la suite ne sont nullement limitatifs. On pourra notamment imaginer des variantes de l'invention ne comprenant qu'une sélection de caractéristiques
20 décrites par la suite isolées des autres caractéristiques décrites, si cette sélection de caractéristiques est suffisante pour conférer un avantage technique ou pour différencier l'invention par rapport à l'état de la technique antérieur. Cette sélection comprend au moins une caractéristique de préférence fonctionnelle sans détails structurels, ou avec seulement une partie
25 des détails structurels si cette partie uniquement est suffisante pour conférer un avantage technique ou pour différencier l'invention par rapport à l'état de la technique antérieur.

En particulier toutes les variantes et tous les modes de réalisation décrits sont combinables entre eux si rien ne s'oppose à cette combinaison sur
30 le plan technique.

Sur les figures, les éléments communs à plusieurs figures conservent la même référence.

La FIGURE 1 est une représentation schématique selon une vue de coupe d'une interface homme-machine selon l'invention.

L'interface 100 représentée sur la FIGURE 1 comprend une surface de commande 102 et un ensemble d'électrodes capacitives 104, dites de mesure, 5 prévues pour détecter un ou plusieurs objets de commande, avec ou sans contact de l'objet de commande avec la surface de commande 102.

L'interface homme-machine 100 comprend un module électronique de mesure 106 relié aux électrodes capacitives de mesure 104 pour recevoir de chacune des électrodes capacitives de mesure 104 un signal de détection et en 10 déduire des données relatives à la détection réalisée et composant un profil détecté.

Le profil détecté fourni par le module de mesure peut comprendre des données relatives :

- 15 - à la position de chaque objet de commande détecté,
- au nombre d'objets de commande détectés,
- la distance entre, au moins deux, en particulier chaque objet de commande détecté, et
- 20 - à un mouvement de chaque de commande détecté, c'est-à-dire une distance de déplacement, à une vitesse de déplacement et/ou à une accélération de l'objet de commande.

L'interface 100 comprend en outre un module logiciel d'analyse 108 analysant le profil détecté fourni par le module de mesure 106, et fournir une donnée relative à la nature (main, doigt, stilet, etc...) de chaque objet de 25 commande, et éventuellement un mouvement associé à chaque objet de commande et mesuré par le module de mesure 106.

L'interface 100 comprend en outre une base de données 110 comprenant :

- 30 - un ou des algorithmes de détection utilisés par le module de de mesure 106 pour déterminer un profil détecté en fonction des signaux fournis par les électrodes de capacitives de mesure 104, et
- un ensemble de profils prédéterminés et pré mémorisés, consultés par le module d'analyse 108 pour déterminer la nature

d'un objet de commande, en fonction d'un profil détecté fourni par le module de mesure 106.

La FIGURE 1 représente également les lignes de champ 112, 114 correspondant aux électrodes de mesure 104 se trouvant en périphérie de la surface de commande 102. Les lignes de champ périphériques 112 et 114 sont attirées vers les côtés de la surface de commande 102, de manière plus ou moins déformées. Plus une électrode de mesure 104 se trouve à la périphérie, c'est-à-dire proche de la frontière de la surface de commande 102, plus la ligne de champ de cet électrode est horizontale. Ce phénomène physique est appelé l'« effet de bord » et est utilisé dans la présente invention pour détecter un ou des objets de commande qui ne sont pas en contact ou en regard de la surface de commande 102, mais en périphérie proche de la surface de commande 102, et en particulier en contact avec une surface neutre d'un appareil utilisateur mettent en œuvre l'interface 100. En effet, les lignes de champ des électrodes périphériques sont capables de détecter un ou des objets de commande se trouvant en périphérie de la surface de commande 102.

L'interface 100 comprend également une couche 116, dite de garde, mise à un potentiel de garde V_G identique ou sensiblement identique au potentiel de chacune des électrodes de mesure 104. Sur la FIGURE 1, la couche de garde 116 est positionnée sous les électrodes de mesure 104, de sorte que les électrodes de mesure 104 se trouvent entre la couche de garde 116 et la surface de commande 102.

25

La FIGURE 2 est une représentation schématique d'un premier exemple d'appareil selon l'invention comprenant l'interface homme-machine de la FIGURE 1.

L'appareil 200 représenté sur la FIGURE 2 comprend un écran d'affichage 202 sur laquelle sont agencés la surface de commande 102 et les électrodes de mesure 104. Alternativement la surface de commande 102 peut être formée au moins en partie par l'écran d'affichage 202. La face 204 de l'appareil 200, comportant l'écran d'affichage 202, est appelée dans la suite la face d'interaction avec l'utilisateur.

L'appareil 200 comprend en outre, sur la face d'interaction 204, quatre surfaces neutres 204-210 ne comprenant pas d'électrodes de mesure ou de moyens de détection d'un ou plusieurs objets de commande, ou encore des moyens de sélection électromécaniques.

5 Ainsi, chaque surface neutre 206-212 est dans le même plan, ou dans un plan parallèle au plan formé par la surface de commande 102.

Les surfaces neutres 206-212 sont disposées chacune à la périphérie de la surface de commande 102, au niveau de chacun des bords de la face d'interaction 204. Chaque surface neutre 206-212 est indépendante des autres
10 surfaces neutres 206-212, et est distincte de la surface de commande 102.

Lorsqu'un ou plusieurs objets de commande, tel qu'un doigt ou une main sont disposés contre ou en regard d'une surface neutre 206-212, ce ou ces objets de commande sont détectés par les électrodes de mesure 104 disposées sous/dans la surface de commande 102 en périphérie de la surface
15 de commande, par l'exploitation de l'effet de bord créé par ces électrodes.

Alternativement, les surfaces neutres 206-212 peuvent se toucher pour former une unique surface neutre entourant complètement la surface de commande.

Alternativement, l'appareil peut ne pas comprendre une surface neutre
20 sur un ou plusieurs de ses bords.

La FIGURE 3 est une représentation schématique d'un deuxième exemple d'appareil selon l'invention comprenant l'interface homme-machine de la
25 FIGURE 1.

L'appareil 300 représenté sur la FIGURE 3 comprend un écran d'affichage 202 sur laquelle sont agencés la surface de commande 102 et les électrodes de mesure 104. Alternativement la surface de commande 102 peut être formée au moins en partie par l'écran d'affichage 202. La face 204 de
30 l'appareil 300, comportant l'écran d'affichage 202, est appelée dans la suite la face d'interaction avec l'utilisateur.

L'appareil 200 comprend en outre, sur chacun de ses chants ou tranches une surface neutre 302-308 ne comprenant pas d'électrodes de mesure ou de moyens de détection d'un ou plusieurs objets de commande, ou encore des
35 moyens de sélection électromécaniques.

Ainsi, chaque surface neutre 206-212 est dans un plan, formant un angle non nul, en particulier un angle de 90° , avec le plan formé par la surface de commande 102.

5 Les surfaces neutres 302-308 sont disposées chacune à la périphérique de la surface de commande 102, au niveau de chacun(e) des chants/tranches de l'appareil 300 reliant la face d'interaction à une face arrière de l'appareil 300.

Chaque surface neutre 302-308 est indépendante des autres surfaces neutres 302-308, et est distincte de la surface de commande 102.

10 Lorsqu'un ou plusieurs objets de commande, tel qu'un doigt ou une main sont disposés contre ou en regard d'une surface neutre 302-308, par exemple lorsque l'utilisateur saisit l'appareil par ses chants/tranches, ce ou ces objets de commande, par exemple les doigts ou la main de l'utilisateur, sont détectés par les électrodes de mesure 104 disposées sous/dans la surface de
15 commande 102 en périphérie de la surface de commande 102, par l'exploitation de l'effet de bord créé par ces électrodes 104.

Alternativement, les surfaces neutres 302-308 peuvent se toucher pour former une unique surface neutre entourant complètement la surface de commande 102.

20 Alternativement, l'appareil 300 peut ne pas comprendre une surface neutre sur un(s) ou plusieurs de ses chants/tranches.

Le mode de réalisation de la FIGURE 3 présente l'avantage de pouvoir disposer de toute la surface de la face d'interaction pour y disposer un écran d'affichage. Par conséquent, ce mode de réalisation permet, soit de disposer
25 d'un écran d'affichage 202 plus grand pour une taille donnée de la face d'interaction 204, soit de disposer d'un appareil plus petit pour une taille donnée de l'écran d'affichage 202.

Bien entendu, il est possible de combiner les modes de réalisation
30 représentés sur les FIGURES 2 et 3. Ainsi, un appareil utilisateur selon l'invention peut être muni d'au moins une surface neutre sur la face d'interaction de l'appareil, c'est-à-dire dans le même plan que la surface de commande et/ou l'écran d'affichage, et au moins une surface neutre, indépendante ou non, sur un(e) chant/tranche de l'appareil.

La FIGURE 4 est une représentation schématique d'un exemple de procédé selon l'invention pouvant être mise en œuvre dans l'interface de la FIGURE 1 et/ou dans l'appareil de la FIGURES 2 ou 3.

5 Le procédé 400 représenté sur la FIGURE 4 comprend une étape 402 lors de laquelle au moins un objet de commande est détecté par exploitation de l'effet de bord créé par les électrodes périphériques de la surface de commande.

10 Lors d'une étape 404 un profil détecté est déterminé, en fonction des signaux fournis par les électrodes périphériques de la surface de commande. Ce profil prend en compte tous les objets de commande détectés, ainsi que le cas échéant le(s) mouvement(s) de chaque objet de commande

15 Lors d'une étape 406, la nature du ou des objets de commande détectés est déterminée par comparaison du profil détecté à des profils prédéterminés ou à des données prédéterminées.

20 En fonction du profil détecté, c'est-à-dire de la nature du ou des objets de commande, et le cas échéant, du ou des mouvements du ou des objets de commande une ou plusieurs fonctions sont déclenchées, par des commandes émises vers l'appareil, et plus particulièrement vers le processeur de l'appareil et/ou les organes de l'appareil concernés par les fonctions déclenchées.

25 Après l'étape 408 au moins une des étapes suivantes est réalisée, en même temps ou à la suite : une étape 410 d'ajustement du volume sonore de l'appareil utilisateur, une étape 412 d'ajustement de la luminosité ou du contraste de l'écran d'affichage de l'appareil utilisateur, une étape 414 de déverrouillage de l'écran d'affichage et/ou de la surface de commande, une étape 416 de modification de la position ou de la taille d'un objet ou d'un bouton de commande affiché, et une étape 418 de modification de l'orientation de l'affichage réalisée sur l'écran d'affichage.

30

Les FIGURES 5-8 sont des représentations schématiques de plusieurs configurations d'interaction avec un appareil utilisateur selon l'invention.

35 Dans les configurations qui vont être décrits, les sens droite, gauche, haut et bas sont définis par rapport à un utilisateur regardant la surface de commande 102 et/ou l'écran d'affichage 202, en mode paysage.

Dans la configuration de la FIGURE 5, un doigt est détecté sur/contre le chant ou le rebord droit de l'appareil 200, i.e. sur/contre la surface neutre 210 et/ou la surface 306. En même temps, plusieurs doigts sont détectés sur le chant ou le rebord gauche de l'appareil 200, i.e sur/contre la surface neutre 206 et/ou la surface 302. Ce profil détecté est associé à une détection d'un objet de commande correspondant à une main droite et déclenche un positionnement prédéterminé des icônes et des boutons de commande affichés sur l'écran d'affichage 202, associé à une utilisation main droite.

Dans la configuration de la FIGURE 6, un doigt est détecté sur/contre le chant ou le rebord gauche de l'appareil 200, i.e sur/contre la surface neutre 206 et/ou la surface 302. En même temps, plusieurs doigts sont détectés sur le chant ou le rebord droit de l'appareil 200, i.e. sur/contre la surface neutre 210 et/ou la surface 306. Ce profil détecté est associé à une détection d'un objet de commande correspondant à une main gauche et déclenche un positionnement prédéterminé des icônes et des boutons de commande affichés sur l'écran d'affichage 202, associé à une utilisation main gauche.

Dans la configuration de la FIGURE 7, en plus de la détection réalisée dans la configuration de la FIGURE 6, on détecte un glissement vers le bas du doigt posé sur le chant ou le rebord gauche de l'appareil 200, i.e sur/contre la surface neutre 206 et/ou la surface 302. Dans ce cas, un paramètre d'une fonction est ajusté. La fonction ajustée peut être une fonction choisie par défaut, par exemple le volume sonore tel que représenté dans la configuration 506 : le volume sonore est diminué si le mouvement est vers le bas tel que représenté sur la FIGURE 7. Le volume sonore est augmenté si le mouvement est vers le haut contrairement à ce qui est représenté sur la FIGURE 7. La fonction ajustée peut également être présélectionnée par l'utilisateur, tel que par exemple la luminosité ou le contraste de l'écran d'affichage, ou dépendre de l'affichage ou du menu affiché sur l'écran.

Dans la configuration de la FIGURE 8, un doigt est détecté sur/contre chaque coin de l'appareil 200, c'est-à-dire au niveau de chaque extrémité d'une part de la surface neutre 206 et/ou la surface 302 et d'autre part de la surface neutre 210 et/ou la surface 306. Ce profil détecté est associé à une détection d'une tenue en mode paysage de l'appareil 200 et déclenche un affichage des icônes et des boutons de commande affichés sur l'écran d'affichage 202, en mode paysage. An alternative, ce profil détecté peut être

associé à une prise d'image ou de vidéo. Dans ce cas, une application de prise d'image ou de vidéo est lancée automatiquement. De plus, un bouton de commande virtuel 802 ou un ensemble de boutons de commande virtuels peut être affiché et associé à une surface neutre 804, se trouvant en périphérie de l'écran d'affichage 202 ou sur la tranche ou le rebord de l'appareil 200. Ainsi, il est possible d'activer par positionnement d'un doigt sur cette surface neutre 804 de déclencher/arrêter la prise d'image ou de vidéo.

Nous allons maintenant décrire d'autres exemples non limitatifs et non exhaustifs de fonctions déclenchées et le profil détecté associé à ces fonctions :

Doigts posés sur trois chants/rebords de l'appareil	Déverrouillage de l'écran d'affichage et/ou de la surface de commande
Détection de la paume de la main sur un chant/rebords et d'au moins un doigt sur le chant/rebord opposé	Déplacement des objets (icônes, boutons de commandes ou de sélection) vers le côté opposé à la paume de la main
Détection de la présence, et éventuellement d'un mouvement, d'un objet de commande le long d'un ou des chants/rebords de l'appareil	Sélection d'un bouton de commande virtuel, par exemple d'un bouton de tir dans un jeu exécuté par l'appareil, ou déplacement d'un objet affiché par l'appareil, suivant une direction prédéterminée ou suivant la direction du mouvement détecté
Détection de la présence, et éventuellement d'un mouvement, d'un objet de commande le long d'un ou des chants/rebords de l'appareil	Sélection d'une photo, ou déplacement d'une photo ou d'une liste de photo affichée par l'appareil, suivant une direction prédéterminée ou suivant la direction du mouvement détecté, ou encore suivant la position détectée de l'objet de commande

Bien sûr, l'invention n'est pas limitée aux exemples qui viennent d'être décrits et de nombreux aménagements peuvent être apportés à ces exemples sans sortir du cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS

1. Procédé (400) pour interagir avec un appareil électronique (200;300) et/ou informatique, dit utilisateur, ledit appareil utilisateur (200;300) comprenant :

- 5 - une surface de commande (102) munie d'une pluralité d'électrodes capacitives (104), agencée pour détecter au moins un objet de commande situé à une distance non nulle de ladite surface de commande (102), et
- au moins une surface (206-212;302-308), dite neutre, agencée en périphérie de ladite surface de commande (102) de sorte qu'aucune desdites électrodes capacitives (104) de ladite surface de commande (102) n'est disposée dans ladite surface neutre (206-212;302-308) ;
- 10

ledit procédé (400) étant caractérisé en ce qu'il comprend les étapes suivantes :

15

- détection (402) d'au moins un objet de commande disposé au contact ou en regard de ladite surface neutre (206-212;302-308) dudit appareil (200;300), par exploitation de l'effet de bord d'au moins une desdites électrodes capacitives (104) de ladite surface de commande (102) se trouvant à proximité de ladite surface neutre (206-212;302-308), et
- 20
- déclenchement (408), en fonction de ladite détection, d'au moins une fonction dans ledit appareil utilisateur (200;300).

25 **2.** Procédé (400) selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend après l'étape de détection (402) et avant l'étape de déclenchement (408), une étape de détermination (404,406) de la nature de l'objet de commande disposé contre ou en regard de la surface neutre (206-212;302-308), l'étape de déclenchement (408) étant réalisée en fonction de ladite nature dudit objet de commande.

30

3. Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de détection (402) comprend, pour au moins un, en particulier chaque objet disposé au contact ou en regard de la surface

neutre (206-212;302-308), une détection de la position dudit objet de commande sur ladite surface neutre (206-212;302-308).

5 **4.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de détection (402) comprend une détection du nombre d'objets de commande disposés au contact ou en regard de la surface neutre (206-212;302-308).

10 **5.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de détection (402) comprend, pour au moins un, en particulier chaque objet de commande disposé au contact ou en regard de la surface neutre (206-212;302-308), une détection de la forme dudit objet de commande.

15 **6.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de détection (402) comprend une détection d'une distance entre au moins deux objets de commande disposés au contact ou en regard de la surface neutre (206-212;302-308).

20 **7.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de détection (402) comprend, pour au moins un, en particulier chaque objet de commande disposé au contact ou en regard de la surface neutre (206-212;302-308), une détection/mesure d'un mouvement dudit objet de commande.

25 **8.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la fonction déclenchée comprend une fonction d'ajustement de la valeur d'un paramètre associée à une fonction réalisée par ledit appareil utilisateur (200;300).

30 **9.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la fonction déclenchée comprend une fonction liée à l'affichage réalisée sur un écran d'affichage (202) dudit appareil utilisateur (200;300) ou d'un autre appareil commandé par ledit appareil utilisateur
35 (200;300).

10. Procédé (400) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que la fonction déclenchée comprend un allumage de l'écran d'affichage (202) et/ou de la surface de commande (102).

5

11. Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications 9 ou 10, caractérisé en ce que la fonction déclenchée comprend un déverrouillage de l'écran d'affichage (200;300) et/ou de la surface de commande (102).

10 **12.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications 9 à 11, caractérisé en ce que la fonction déclenchée comprend un repositionnement d'au moins un objet, affiché sur l'écran d'affichage (202).

15 **13.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications 9 à 12, caractérisée en ce que la fonction déclenchée comprend un ajustement d'une orientation d'un affichage réalisé sur l'écran d'affichage (202).

20 **14.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la fonction déclenchée comprend un déclenchement d'une application de prise d'image, une application de prise de vidéo ou une désactivation/activation du son.

25 **15.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la fonction déclenchée comprend une désactivation d'un bouton de commande.

30 **16.** Procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la fonction déclenchée est choisie en fonction d'une ou des surfaces neutres, contre ou en regard de la ou desquelles l'objet ou les objets de commande est/sont disposé(s).

17. Interface (100) homme-machine comprenant :

- une surface de commande (102), munie d'une pluralité d'électrodes capacitives (104), agencée pour détecter au moins un

objet de commande situé à une distance non nulle de ladite surface de commande (102), et

- des moyens (106-110) pour réaliser les étapes du procédé (400) selon l'une quelconque des revendications précédentes.

5

18. Interface (100) selon la revendication précédente, caractérisée en ce qu'elle comprend en outre une couche de garde (116) des électrodes capacitives (104), disposée à un potentiel (V_G), dit de garde, sensiblement égal ou exactement égal au potentiel desdites électrodes capacitives (104).

10

19. Interface (100) selon l'une quelconque des revendications 17 ou 18, caractérisée en ce que les électrodes capacitives (104) sont disposées suivant une structure matricielle, chaque électrodes capacitive (104) réalisant une mesure de capacité entre ladite électrode capacitive (104) et l'objet de commande.

15

20. Appareil (200;300) électronique et/ou informatique comprenant une interface homme-machine (100) selon l'une quelconque des revendications 17 à 19.

20

21. Appareil (200-300) selon la revendication précédente, caractérisé en ce qu'il comprend en outre un écran d'affichage (202), la surface de commande (102) étant transparente et disposée sur ledit écran d'affichage (202).

25

1/4

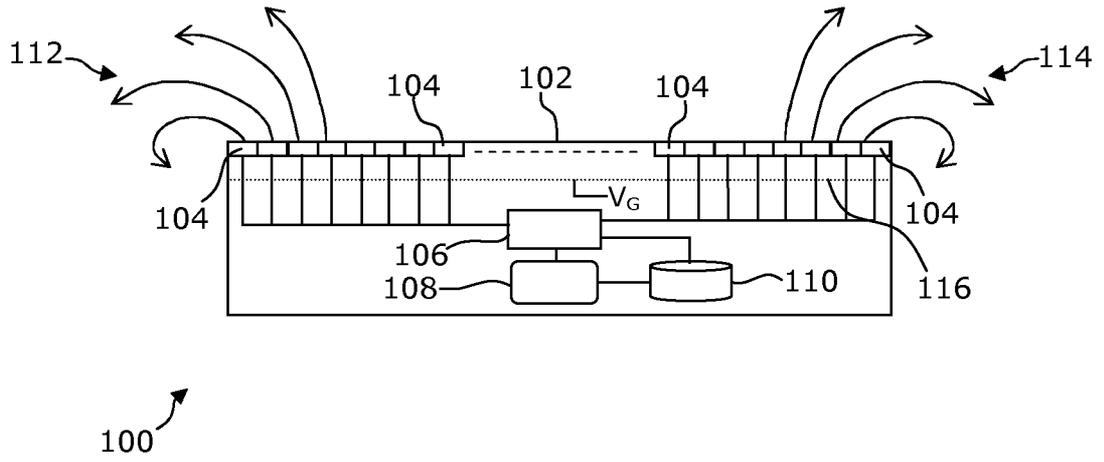


FIG. 1

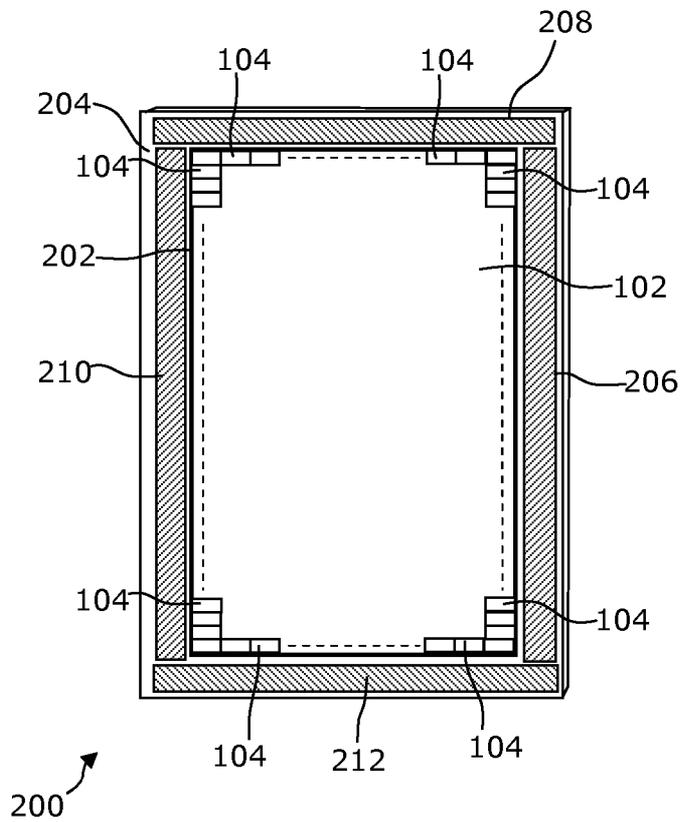


FIG. 2

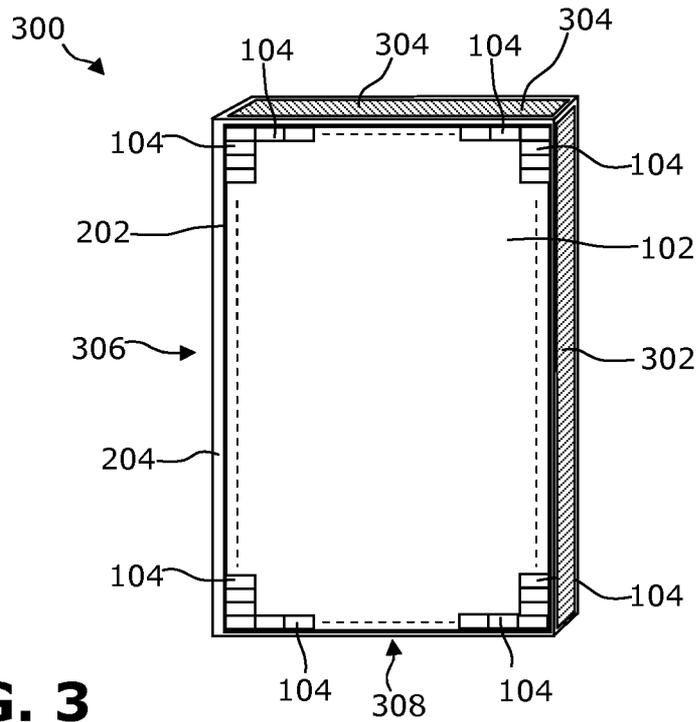


FIG. 3

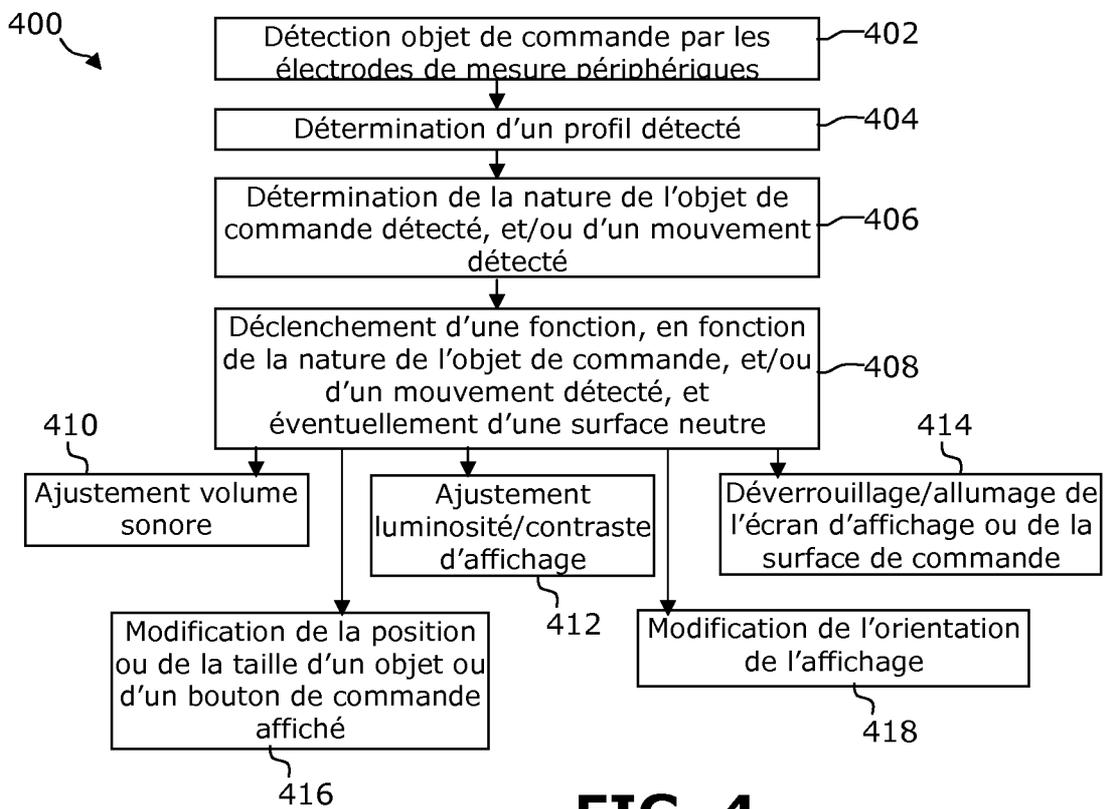


FIG. 4

3/4

FIG. 5

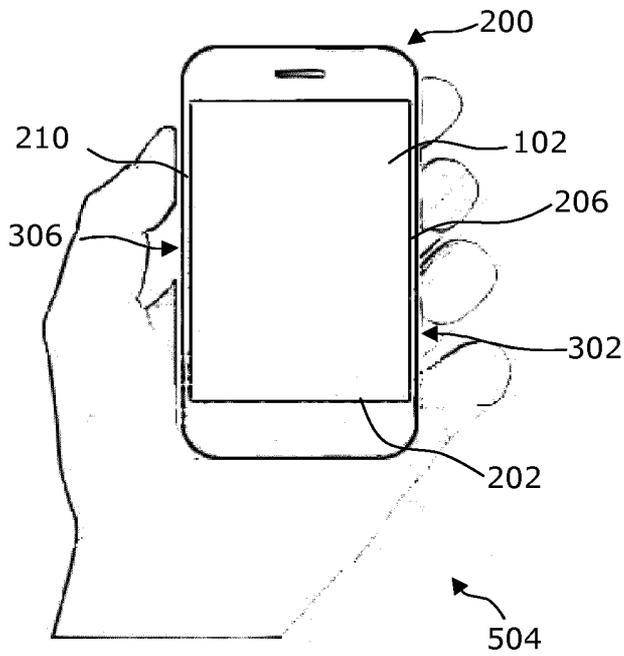
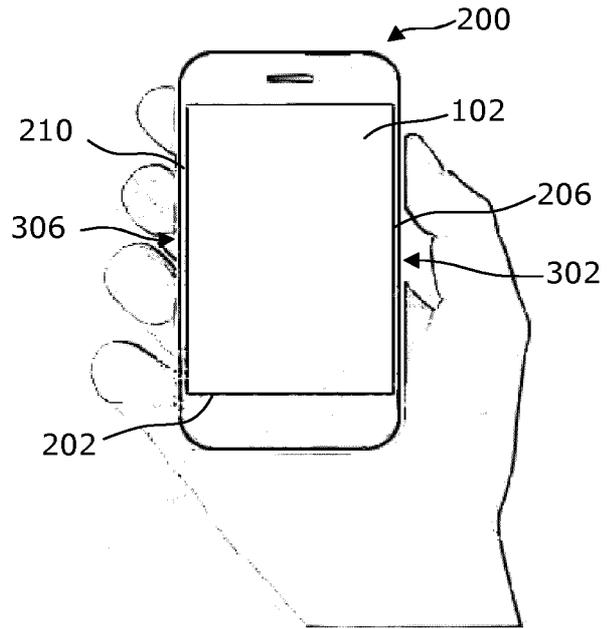


FIG. 6

4/4

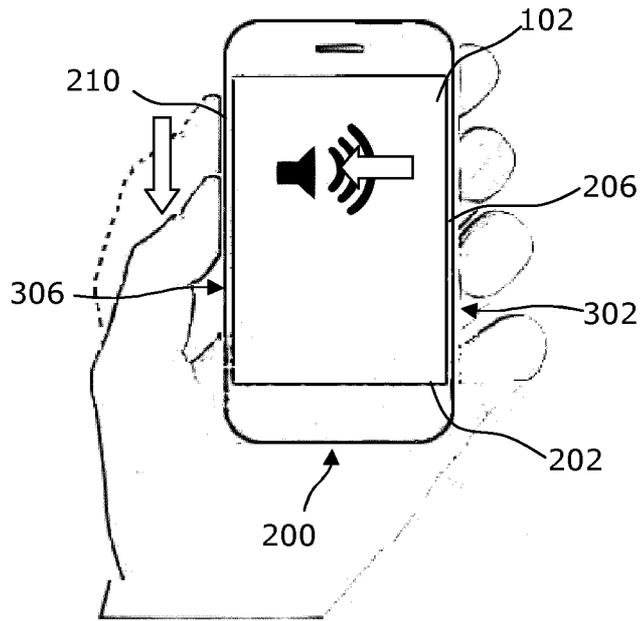


FIG. 7

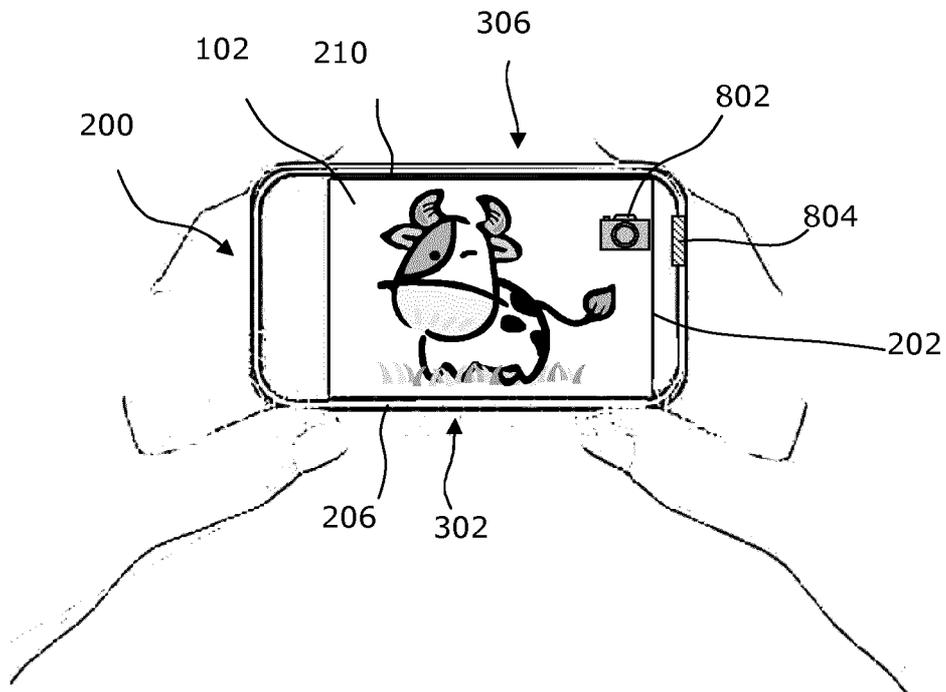


FIG. 8

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/EP2013/058428

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. G06F3/044 G06F3/041
ADD.
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
G06F
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
EPO-Internal, INSPEC, IBM-TDB, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 2009/160820 A1 (LII JIA-YIH [TW] ET AL) 25 June 2009 (2009-06-25) paragraphs [0006], [0015], [0017]; figures 2A,3	1-21
A	US 2008/048997 A1 (GILLESPIE DAVID W [US] ET AL) 28 February 2008 (2008-02-28) paragraphs [0032], [0050], [0085], [0192], [0193], [0195], [0197], [0199]; figure 11	1-21
A	EP 2 090 966 A1 (TPK TOUCH SOLUTIONS INC [TW]) 19 August 2009 (2009-08-19) paragraphs [0010], [0020] - [0023]; figure 2	1-21

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date	"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)	"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art
"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means	"&" document member of the same patent family
"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	

Date of the actual completion of the international search 26 June 2013	Date of mailing of the international search report 11/07/2013
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Thibaudeau, Jean
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/EP2013/058428

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 2009160820	A1	25-06-2009	CN 101470555 A
			US 2009160820 A1
			01-07-2009
			25-06-2009

US 2008048997	A1	28-02-2008	NONE

EP 2090966	A1	19-08-2009	DE 09002202 T1
			DE 202009018020 U1
			EP 2090966 A1
			EP 2090967 A1
			JP 5199913 B2
			JP 2009193587 A
			KR 20090089273 A
			TW M348999 U
			US 2009207151 A1
			US 2012162130 A1
			US 2013141385 A1
			US 2013141386 A1
			18-02-2010
			16-12-2010
			19-08-2009
			19-08-2009
			15-05-2013
			27-08-2009
			21-08-2009
			11-01-2009
			20-08-2009
			28-06-2012
			06-06-2013
			06-06-2013

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2013/058428

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. G06F3/044 G06F3/041 ADD.		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) G06F		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, INSPEC, IBM-TDB, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	US 2009/160820 A1 (LII JIA-YIH [TW] ET AL) 25 juin 2009 (2009-06-25) alinéas [0006], [0015], [0017]; figures 2A,3 -----	1-21
A	US 2008/048997 A1 (GILLESPIE DAVID W [US] ET AL) 28 février 2008 (2008-02-28) alinéas [0032], [0050], [0085], [0192], [0193], [0195], [0197], [0199]; figure 11 -----	1-21
A	EP 2 090 966 A1 (TPK TOUCH SOLUTIONS INC [TW]) 19 août 2009 (2009-08-19) alinéas [0010], [0020] - [0023]; figure 2 -----	1-21
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 26 juin 2013		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 11/07/2013
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Thibaudeau, Jean

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/EP2013/058428

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication	
US 2009160820	A1	25-06-2009	CN 101470555 A	01-07-2009
			US 2009160820 A1	25-06-2009

US 2008048997	A1	28-02-2008	AUCUN	

EP 2090966	A1	19-08-2009	DE 09002202 T1	18-02-2010
			DE 202009018020 U1	16-12-2010
			EP 2090966 A1	19-08-2009
			EP 2090967 A1	19-08-2009
			JP 5199913 B2	15-05-2013
			JP 2009193587 A	27-08-2009
			KR 20090089273 A	21-08-2009
			TW M348999 U	11-01-2009
			US 2009207151 A1	20-08-2009
			US 2012162130 A1	28-06-2012
			US 2013141385 A1	06-06-2013
			US 2013141386 A1	06-06-2013
